



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Protheses dentaires

Question écrite n° 47574

Texte de la question

M. Alphonse Bourgasser appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les prothese dentaires et plus particulierement sur leur provenance, leur remboursement, leur qualite ainsi que sur la situation dramatique d'une profession menacee de disparition. En effet, les prothesistes dentaires francais doivent actuellement faire face a une concurrence severe. 20 % des protheses dentaires sont importees de pays a faible cout de main-d'oeuvre, a des prix defiant notre marche, avec les consequences catastrophiques qui en decoulent non seulement sur l'emploi (risque de fermeture des derniers laboratoires avec licenciement des salaries qui en dependent) mais encore sur la qualite. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre afin d'informer le consommateur sur l'origine des protheses et pour lutter contre les importations qui pourraient les exposer a une baisse de qualite.

Données clés

Auteur : [M. Bourgasser Alphonse](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47574

Rubrique : Materiel medico-chirurgical

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 357